

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME COMMUNE DE PLAN D'ORGON

Objet : Enquête publique relative au projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme, de la Commune de la Plan d'Orgon, approuvé le 23 Avril 2018.

La présente procédure de modification n°1 du plan Local d'Urbanisme a pour objectif la modification de l'emplacement réservé N°6 du PLU de la commune afin d'y implanter un équipement public.

Le projet de modification porte sur :

-Rapport de présentation (Pièce 1 du dossier de modification PLU).

-Règlement du projet de modification (Pièce 2 du PLU).

-Plans de zonage

L'enquête publique sera ouverte le lundi 13 septembre 2021 jusqu'au vendredi 15 octobre 2021 soit 33 jours consécutifs.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête publique sous format papier au service urbanisme Mairie de Plan d'Orgon (tel : 04-90-73-26-00) selon les horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h.

Le dossier d'enquête sera également consultable depuis la page d'accueil du site internet de la commune de Plan d'Orgon

Le public pourra formuler ses observations et propositions :

- Sur le registre de l'enquête publique en format papier disponible au service urbanisme Mairie de Plan d'Orgon selon les horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h
- Ou par l'envoi d'un mail à l'adresse suivante : enquetepublique@plandorgon.fr
- Ou par voie postale à l'adresse suivante : M. le commissaire enquêteur - projet de modification n°1 du PLU de Plan d'Orgon – Mairie Place Lucien Martin 13750 Plan d'Orgon. sous deux enveloppes.

Ces observations et propositions seront tenues à la disposition du public en Mairie, et accessible depuis la page d'accueil du site internet de la Ville pour celles adressées par mail.

Par décision n°E2100073/13 du 08/07/2021, le Président du Tribunal Administratif de Marseille a désigné M. Jean Louis DHERS, directeur général des services retraité, en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique au cours des permanences suivantes :

- le lundi 13/09/2021 de 14h00 à 17h00,
- le vendredi 17/09/2021 de 09h00 à 12h00,
- le mercredi 22/09/2021 de 09h00 à 12h00,
- le jeudi 23/09/2021 de 14h00 à 17h00,
- le mercredi 29/09/2021 de 09h00 à 12h00,
- le vendredi 01/10/2021 de 09h00 à 12h00,
- le mardi 05/10/2021 de 14h00 à 17h00,
- le jeudi 07/10/2021 de 09h00 à 12h00,
- le mardi 12/10/2021 de 14h00 à 17h00,
- le vendredi 15/10/2021 de 09h00 à 12h00.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie de Plan d'Orgon dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Au terme de l'enquête, le Conseil municipal de commune de Plan d'Orgon sera amené à approuver par délibération la modification du P.L.U., éventuellement modifiée pour tenir compte des avis recueillis, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur.

Le public pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de Plan d'Orgon et depuis la page d'accueil du site internet <https://www.plandorgon.fr> pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.